

la quantité de monnaie que nous permettent les règlements actuels, puis que le Gouvernement décide d'en émettre encore pour cent millions; ce serait de l'inflation. J'ose dire que nos échanges avec les Etats-Unis en souffriraient immédiatement.

M. COOTE: Il pourrait y avoir amélioration.

L'hon. M. EULER: Mais supposons qu'au lieu d'émettre une nouvelle quantité de monnaie de papier, le Gouvernement décide d'émettre des bons du trésor à courte échéance ou même des obligations, effets sur lesquels il faut malheureusement payer des intérêts, je présume qu'on n'appellerait pas cela de l'inflation. J'aimerais à savoir pourquoi ce n'est pas de l'inflation dans un cas et que c'en est dans l'autre, puisqu'il s'agit d'obligations du Gouvernement dans les deux cas.

L'hon. M. RHODES: Monsieur le président, mon honorable ami de Waterloo-Nord (M. Euler) doit reconnaître qu'il fait une hypothèse quand il parle d'une émission de cent millions.

L'hon. M. EULER: Vous pourriez décider de le faire.

L'hon. M. RHODES: Non, à moins de nous faire autoriser par le Parlement.

L'hon. M. EULER: Le Parlement siège en ce moment.

L'hon. M. RHODES: A l'heure qu'il est, nous sommes restreints à certaines limites absolues quant à l'émission de la monnaie. Si je comprends bien l'autre partie de la question, un pays qui dépasse les limites de son crédit fait de l'inflation—appelez cela comme vous voudrez—dans la mesure où il dépasse son crédit. Un pays qui emprunte plus qu'il ne peut payer se met dans la position d'un pays qui fait de l'inflation, on ne saurait en douter.

L'hon. M. EULER: Je ne désire pas embarrasser le ministre, mais je voudrais savoir pourquoi l'on dit qu'il y a inflation dans un cas et qu'il n'y en a pas dans l'autre, quand il s'agit, dans les deux cas, d'obligations de payer. Dans un cas, vous émettez de la monnaie, des promesses de payer, de la part de l'Etat; dans l'autre cas, vous émettriez des bons du trésor à brève échéance, qui sont aussi des promesses de payer. Dans les deux cas, il s'agit d'obligations du peuple canadien. Pourquoi y a-t-il inflation dans un cas et n'y en a-t-il pas dans l'autre? Si, après avoir émis pour deux milliards d'obligations, nous en émettons encore pour un autre milliard que nous sommes capables de vendre, y aura-t-il inflation? Sinon, quand y aura-t-il inflation?

L'hon. M. RHODES: Monsieur le président, je ne vois pas l'utilité de poursuivre cette discussion...

L'hon. M. EULER: Une foule de gens aimeraient à être renseignés.

L'hon. M. RHODES: ...même si je me sentais capable de le faire d'une manière autorisée. Je suis bien prêt à reconnaître que mon honorable ami a parfaitement raison, mais je me permets de lui faire remarquer que cette discussion est étrangère aux fins prévues par ce projet de loi.

L'hon. M. MALCOLM: Je reconnais avec le ministre que cette discussion est étrangère à la question de savoir s'il faut ou non autoriser le Gouvernement à refuser de racheter en or notre monnaie de papier. D'un autre côté, je me permets de dire qu'il y a parmi nous un bon nombre de députés qui essaient de comprendre notre système monétaire et de savoir là-dessus la vérité nue. Notre monnaie est simplement une promesse du Gouvernement de payer, sans intérêts, et cette promesse n'est pas garantie par cent pour cent d'or, mais seulement par quarante pour cent ou par un cinquantième d'once d'or pour chaque dollar en circulation. Si nous voulions réclamer cette garantie nous obtiendrions un cinquantième d'once pour chaque dollar canadien. Je reconnais que c'est là la couverture qui convient. Voici ce que prétend mon honorable ami de Waterloo-Nord: Le Gouvernement pourrait émettre pour cinq cents millions ou pour un milliard d'obligations, en supposant toutefois qu'il puisse les vendre, et New-York n'y verrait pas d'inflation, mais ces obligations coûteraient aux contribuables canadiens plusieurs millions de dollars par mois en intérêts, et il faudrait avoir à les racheter plus tard en or. Si le Canada désire exécuter des travaux chez lui et si le ministre des Finances, en vertu de la loi financière, émet de la monnaie sur laquelle il n'a pas à percevoir de l'argent des contribuables pour payer des intérêts et qu'il peut se faire autoriser par une loi à rembourser au cours d'une certaine période, pourquoi considérerait-on que c'est là de l'inflation et pourquoi notre dollar fléchirait-il à New-York? Voilà une question à laquelle plusieurs honorables députés voudraient bien avoir une réponse.

Ce projet de loi autorise le Gouvernement à suspendre le remboursement des billets en or. Si le Gouvernement agit ainsi, notre monnaie n'est plus gagée que par la promesse de payer. Comment? Par un autre billet qui lui non plus n'est pas garanti par une couverture-or. Selon l'expression de mon honorable ami de Waterloo-Nord, un billet d'un dollar est une promesse de payer sans intérêt, tandis